

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 37**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

---

**OBJET**

Subventions allouées pour l'aide à la parentalité. Direction Enfance-Famille -  
Exercice 2017

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction Enfance Famille  
11048**

## **PRESENTATION**

Le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la prévention généraliste réalise des actions de soutien à la parentalité et d'accueil du jeune enfant. Ces actions s'attachent au maintien du lien parents/enfants, au développement de lieux de socialisation parents/enfants et à la prévention de la maltraitance.

Deux associations œuvrent tout particulièrement dans le domaine de l'aide à la parentalité en proposant :

→ des lieux d'accueil permettant un soutien aux parents et la prévention des troubles précoces des tout jeunes enfants ;

→ une action innovante d'accompagnement à la parentalité en s'adressant à un public marginalisé, en situation de rupture éloigné des services publics. Aide aux parents dans la relation avec leurs enfants ;

→ et une association, Les Chats faux, qui propose une journée festive pour favoriser le lien de socialisation parents/enfants.

Le présent rapport a pour objet de proposer le renouvellement des subventions au titre de l'exercice 2017 pour les associations suivantes :

### **1. Association Parents Enfants Méditerranée**

L'association Parents Enfants Méditerranée présidée par Monsieur Philippe CHARPIOT est située 28 rue Marx Dormoy 13004 Marseille. Elle a pour objet de mener des actions sur le lien entre les enfants et les parents en vue de prévenir la maltraitance et d'aider les familles en prise à des situations difficiles. Les enfants/parents accueillis répondent à différentes problématiques : isolement, violence conjugale, pathologie physique ou psychiatrique, troubles précoces de l'enfant...

L'association a mis en place 2 lieux d'accueil enfants / parents, dites « Maisons câlins », l'un situé à Marseille (Centre d'Animation les Abeilles – 17 rue des Abeilles 13 001 Marseille) et l'autre aux Pennes-Mirabeau (maison de l'enfance).

En 2016, la Maison Câlins située à Marseille a accueilli 447 enfants dont 90 % d'entre eux ont été accompagnés par leur mère ; elle propose deux accueils hebdomadaires effectués par 3 salariées pour chaque accueil.

La Maison Câlins des Pennes Mirabeau a accueilli 778 enfants, dont 98 % accompagnés par leur mère.

L'association anime également un groupe d'accompagnement professionnel pour les assistants familiaux de l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'un groupe d'analyse des pratiques pour les professionnels de la petite enfance et propose des accompagnements pour les familles sous la forme d'entretiens avec une psychanalyste familiale.

### **Demande pour l'exercice 2017**

Pour permettre la continuité de ses actions l'association a établi un budget prévisionnel d'un montant de 67 328 € et sollicite une subvention de 27 000 € auprès de la Direction Enfance-Famille

Les autres financements attendus sont :

- La commune des Pennes Mirabeau : 17 758 €
- La CAF : 7 133 €
- Département (DPMIS) : 6 000 €
- Autres : 9410 €

La subvention 2017 est proposée à hauteur de 22 000 € qui fera, en cas d'accord l'objet d'un versement unique après signature d'une nouvelle convention avec l'association selon le modèle approuvé par délibération de la Commission permanente.

## **2. Association Relais des Possibles- ZE BUS**

L'association Le Relais des possibles 9 bis Chemin de Saint-Donat – Aix-en-Provence et présidée par Monsieur Jean Pierre LANFREY, gère un centre maternel et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour l'accueil en urgence de femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

Par ailleurs, l'association depuis quelques années, anime une action nommée ZE BUS.

Il s'agit d'un espace artistique itinérant de proximité pour les enfants et les familles les plus éloignées de l'accès à la culture espace artistique itinérant.

Cette action s'adresse à une population très éloignée des services publics, les familles en général et plus particulièrement celles en situation de rupture, d'isolement et/ou de précarité, et permet de favoriser le lien social et de prévenir l'aggravation des situations difficiles.

Les territoires d'intervention sont les communes du ressort du Conseil de territoire du pays d'Aix (Aix en Provence, Vitrolles ...)

C'est un lieu d'expression ludique et créatif autour de l'exercice de la parentalité pour favoriser les moments de partage.

Trois grandes actions possibles : ZE BUS familles, ZE BUS Pères et ZE BUS Numérique qui a été mis en place avec des acteurs du numérique du secteur d'Aix en Provence.

Les grands axes d'intervention sont les suivants :

- Accompagnement des familles
- Travail en réseau
- Mailler le médico-social, le culturel et le numérique pour lutter contre les exclusions :
- Un espace de prévention.

En 2016, ont participé, sur le territoire de Vitrolles, 859 personnes, dont 362 enfants, 434 femmes et 63 hommes ;et sur le territoire d'Aix-en-Provence, 1332 personnes, dont 794 enfants, 366 femmes et 172 hommes.

### **Demande pour l'exercice 2017**

L'association a établi pour cette action un budget prévisionnel d'un montant de 117 348 € et sollicite une participation financière de 25 000 € pour soutenir cette activité.

Le budget pour 2017 s'établit ainsi :

- CUCS Aix en Provence : 21 000 €
- Communauté Pays d'Aix : 42 000 €
- Région : 3 000 €
- CAF : 4 000 €
- Autres : 23 848 €

La subvention 2017 est proposée à hauteur de 19 000 € qui fera, en cas d'accord l'objet d'un versement unique après signature d'une nouvelle convention avec l'association selon le modèle approuvé par délibération de la Commission permanente.

### **3. Association Les Chats faux – Espace Duby**

L'association, présidée par Monsieur Thierry Bayard, est située au 60 avenue Paul Magallon 13510 Eguilles.

L'association propose une journée festive « festival Vive les enfants » à Eguilles. Cette journée impulsée par la municipalité, est à destination des enfants de 0 à 12 ans. Le but de cette journée culturelle, sportive et festive est de créer un moment d'échange et de partage afin de favoriser le lien social avec l'ensemble de la population et particulièrement les enfants et les familles qui en sont éloignés.

Il s'agit de la première édition.

### **Demande pour l'exercice 2017**

Pour le déroulement de cette journée, l'association a établi un budget d'un montant total de 7 200 €, dont une aide de 4 000 € sollicitée auprès du Département.

Les autres financements attendus sont :

- La Commune : 2 200 €
- Ressources propres : 1 000 €

La subvention 2017 est proposée à hauteur de 4 000 € qui fera, en cas d'accord l'objet d'un versement unique après signature d'une nouvelle convention avec l'association selon le modèle approuvé par délibération de la Commission permanente.

## **CONCLUSION**

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit 45 000 €, sera imputée au chapitre 65 du budget départemental, après signature de la convention de subvention de fonctionnement selon le modèle approuvé par la délibération de la Commission permanente.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la protection maternelle et infantile, la santé, l'enfance et la famille, je vous serais obligée de bien vouloir :

- fixer à 45 000 € le montant total des subventions de fonctionnement allouées aux associations précitées, répartis selon les propositions formulées dans le présent rapport ;
  
- m'autoriser à signer, avec chacune des structures précitées la convention de subvention de fonctionnement suivant le modèle approuvé par délibération n°122 de la Commission permanente du 27 mars 2014 ;
  
- adopter la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL